

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 4 NOVEMBRE 2025

Le conseil d'école s'est réuni le 4 novembre 2025 dans la salle de restauration maternelle de l'école.

Etaient présents :

- Les représentants élus des parents d'élèves, Mesdames Borel, Boulala, Kolié-Suere, Goffard, Heraudet, et monsieur Athiel.
- Mmes Campan, Pfeiffer, Burckhart, Durrenmath, Toutant, Mehrenberger, enseignantes, MM. Cusset, Navarro-Perrin, Savigny enseignants,
- M. directeurs ALAE, Christian Ivanès et Lou Olagnon
- Mme Guigon, ATSEM
- Mme Fouletier, infirmière scolaire
- Mme Bonnet, assistante sociale
- Mmes Ducroux, Guitton, Oulhaci, Silvino et M.Garcia , AESH
- Mmes Dauvergne, ASEP
- Mme Sophie Pecourt, conseillère d'arrondissement

Excusés :

- Mme. Parrini, Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription de Lyon 7^{ème}-La Mulatière
- Mme Florence Lecluse, adjointe à l'enfance et à l'éducation
- M.Delor, DDEN
- Mmes Defours, Muzette, Quesnel et Smaldore, enseignantes

Secrétaire de Séance : Laetitia Patriarca

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

1-Rôle du Conseil d'Ecole et les modalités d'échanges entre ses différents acteurs :

Il est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles. Il se réunit au minimum 3 fois dans l'année à hauteur de 6 heures de concertation.

Sur proposition de la direction d'école qui le préside, le CE:

1 : vote le règlement intérieur.

2 : établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire

3 : donne tout avis et toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et les questions intéressant la vie de l'école (actions pédagogiques, moyens alloués à l'école, restauration scolaire, activités périscolaires, hygiène scolaire)

Cette instance ne doit pas être confondue avec l'association « Le comité des fêtes de Daubié » dont la fonction est d'œuvrer conjointement avec les équipes éducatives au bien-être et à l'épanouissement des enfants au travers d'évènements pédagogiques et festifs qui viennent ponctuer l'année scolaire et renforcer le lien avec les familles.

2-Le règlement intérieur de l'école pour l'année 2025-2026

L'équipe porte à la connaissance de l'instance un ajout souhaité sur le paragraphe suivant :

« L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques (montre connectée...) est interdite pour les élèves dans les écoles maternelles et élémentaires et pendant toute activité liée à l'enseignement qui se déroule à l'extérieur de leur enceinte, à l'exception des circonstances, notamment les usages pédagogiques et des lieux dans lesquels le règlement intérieur l'autorise expressément. Cette interdiction n'est pas applicable aux équipements que les élèves présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant sont autorisés à utiliser. En cas d'utilisation, l'appareil confisqué est remis à la direction de l'école qui le restituera, à l'issue de la journée scolaire, de préférence à un responsable légal de l'enfant, à défaut, à l'enfant lui-même avec information d'un responsable légal. De même, l'utilisation du téléphone par les parents qui entrent dans l'enceinte de l'école est interdite. »

Le nouveau règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité avec son nouvel alinéa intégrant l'usage des téléphones portables dans l'enceinte de l'établissement.

3-INFORMATIONS SUR LA RENTREE SCOLAIRE :

CLASSE	EFFECTIFS
PS/MS	26
PS/GS	24
MS/GS	25
CP	24
CP	19
CE1	20
CE1	21
CP/CE2	22
CE2	25
CM1	27
CM1	27
CM1/CM2	24
CM2	26
CM2	27

TOTAL ELEVES : 337 élèves.

EQUIPE ENSEIGNANTE : 19 ENSEIGNANTS

EQUIPE AESH : 5 AESH

Nombre d'élèves notifiés : 14 élèves. Tous sont accompagnés en entiereté pour les accompagnements individuels et à hauteur de 3 ou 4 heures hebdomadaires pour les mutualisés.

EQUIPE ATSEM :3 collègues

EQUIPE RESTAURATION : 4 agents

EQUIPE ASEP : 4 agents

EQUIPE MEDICO-SOCIALE : 1médecin/1 infirmière/1 assistante sociale

RASED : 1 psychologue scolaire

4-La sécurité à l'école Daubie

1- Le PPMS : le plan particulier de mise en sécurité. (BO n°26 du 29 juin 2023)

Les écoles maternelles, primaires ou élémentaires et les établissements d'enseignement du second degré peuvent être exposés à différents types de risques majeurs ou de menaces : risques majeurs d'origine naturelle (cyclone, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain, etc.), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité, etc.), intrusion de personnes malveillantes, attentats ou toute forme d'attaque armée, violences au sein ou aux abords de l'école ou de l'établissement.

L'État est garant de la cohérence de la sécurité civile. Chaque école ou établissement d'enseignement public du second degré doit à ce titre préparer « sa propre organisation de gestion de l'événement » (Code de la sécurité intérieure, article R. 741-1). Les autorités académiques s'assurent qu'ils soient dotés d'un plan particulier de mise en sûreté (PPMS), qui décrit la conduite à tenir face à ces risques et menaces. **L'école a rédigé un nouveau document PPMS conformément à la nouvelle directive nationale qui a donné un nouveau cadre à compléter (le PPMS uniifié). Ce document pour l'école DAUBIE est actuellement soumis pour relecture aux services académiques compétents en la matière. L'école attend le retour pour engager les exercices annuels obligatoires.**

-Un exercice incendie fut réalisé de manière non impromptue le lundi 29 septembre 2025 à 9h00 et a permis de mettre en avant un dysfonctionnement de l'alarme non audible. Le problème fut pris en charge le jour même pour une réparation totale et réussie. Un nouvel exercice fut réalisé le 14/10/25 à 9h15. Le bâtiment fut totalement évacué en moins de 2,05 minutes. Ce type d'exercice a vocation à faire acquérir aux élèves et équipes éducatives les bons réflexes en pareille situation.

-Un exercice lié à l'intrusion et un exercice lié aux risques majeurs seront prévus dans les prochaines semaines à venir. Les familles en seront informées en amont.

- 2- Les abords de l'école: Cf réponse de Monsieur Monot, Conseiller délégué Arrondissement apaisé, tranquillité publique et mobilités.
- Remplacement de monsieur ou madame STOP ?
 - Containers à verre à déplacer ?
 - La sécurisation du passage piéton à l'angle des rues Domer et Victorien Sardou.
- Ces questions sont posées et transmises à Mme Pecourt, conseillère d'arrondissement qui les transmettra aux services compétents.

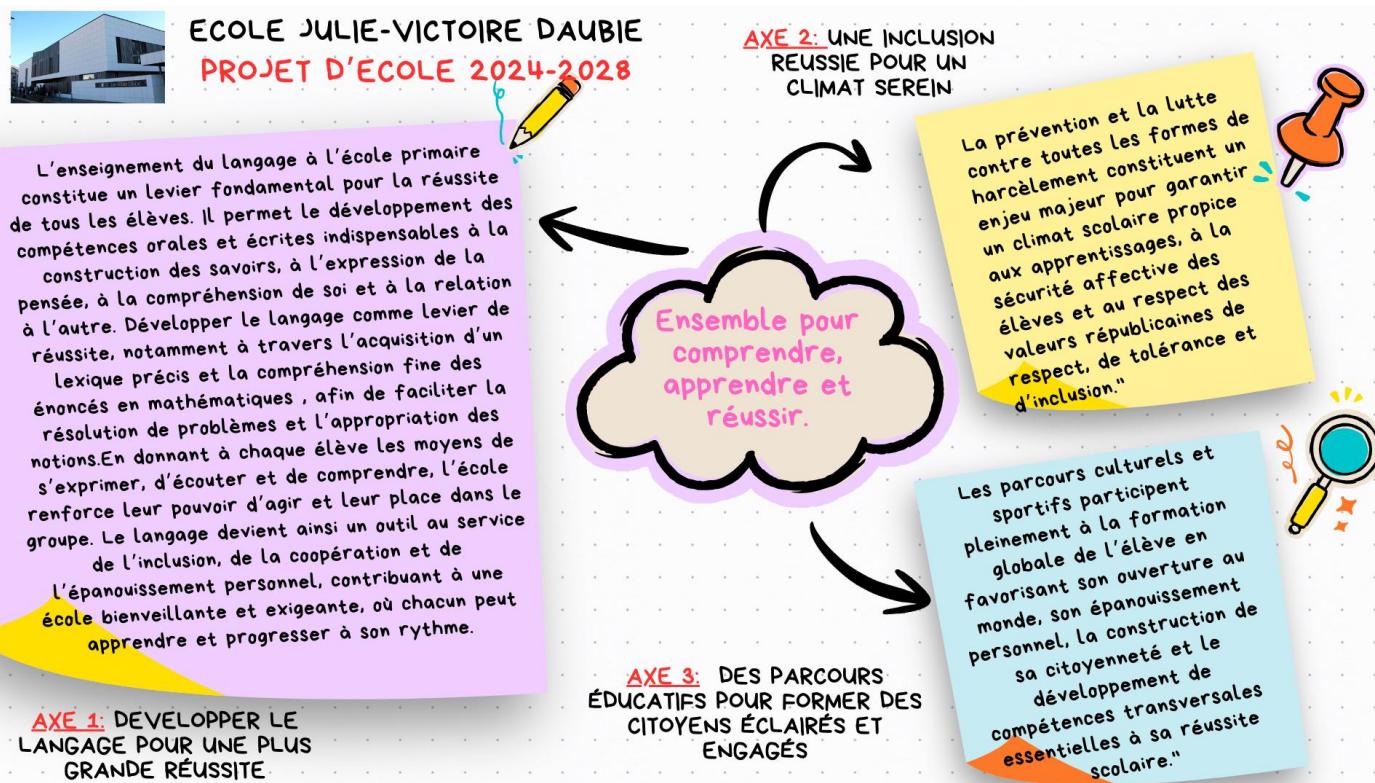
5-Le projet d'école et les actions de l'année

Présentation des actions de l'année selon les cycles auprès des stands dédiés dans les différents espaces de l'école. (Cf le plan joint)

5 espaces dans l'école sont dédiés respectivement à :

- Salle de musique : Présentation par Mmes Burckhart et Durrenmath, M.Perrin et Savigny des projets musique de cette année 2025-2026 s'inscrivant de le parcours culturel de l'élève et en collaboration avec le Conservatoire de LYON.
- Salle de classe de Maternelle : Présentation par Mme Campan et M.Cusset du projet théâtre pour l'année 2025-2026 s'inscrivant dans le parcours culturel des élèves de cycle 1 et en partenariat avec un professeur de théâtre de la MJC Jean Macé.
- L'infirmierie : Présentation par Mme Fouletier (infirmière) et Mme Bonnet (Assistante sociale) du programme EVAR et notamment de leur intervention avec les classes de CM2 sur le thème de la sensibilisation à la vie affective et émotionnelle.
- La salle informatique : Présentation par Esteban Garcia, AESH et animateur des projets Harcèlement et Empathie dans le cadre de la prévention et de la lutte contre toutes les formes de harcèlement.
- La salle d'Arts visuels : L'équipe d'animateurs et directeurs du périscolaire présente les activités de l'année.

L'ensemble des actions s'inscrivent dans le projet d'école élaboré pour cette année et les quatre à venir. Un projet d'école est une démarche collective élaborée par l'équipe éducative pour organiser et orienter la vie de l'école sur 5 ans. Il fixe des objectifs pédagogiques et éducatifs adaptés aux besoins des élèves, précise les actions à mettre en place (apprentissages, prévention, ouverture culturelle, coopération avec les familles...) et sert de fil conducteur pour coordonner le travail de l'équipe enseignante. Ce document vise à améliorer la réussite et le bien-être des élèves tout en tenant compte du contexte local.



Les projets culturels : Musique et Théâtre :

PROJET THEATRE CYCLE 1 2025-2026

CLASSES CONCERNÉES:
PS/MS 1 - PS/GS 2 - MS/GS 3

THEME: Le théâtre des émotions

Partenaire: La MJC de JEAN MACÉ
Intervenante: A définir



ORGANISATION TEMPORELLE: 10 séances de 50 minutes par classe

Calendrier: de janvier 2026 au mois de juin 2026

Jours: les matins pour une plus grande attention et disponibilité des élèves

Lieu des séances: Salle de motricité de maternelle de l'école Julie-Victoire DAUBIE

Références:
-Projet PIL ci-joint
-Programmes Cycle 1: Education artistique: le spectacle vivant

DISCIPLINE: EDUCATION ARTISTIQUE

Compétences travaillées:

De l'enfant spectateur à l'enfant acteur:
- Le vivre ensemble: développer la coopération
- Le vivre ensemble: Acquisition des règles et des rôles dans la vie de groupe.

Le langage: du lexique à la fluence

-Enrichir le répertoire lexical
-Améliorer la diction, l'articulation et la fluidité verbale du langage du jeune élève.
-Développer l'écoute active et les échanges verbaux entre pairs.

Échanger, partager et argumenter

-Développer l'empathie et la compréhension des émotions des autres.
-Écouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité.

PROJET MUSIQUE CYCLE 2 2025-2026

CLASSES CONCERNÉES:
CP 4; CP 5; CE1 6; CE1 7;
CP/CE2 8; CE2 9

THEME: La gamme de nos émotions

Partenaire: Le conservatoire de Musique de Lyon-
Intervenante: Katherine Clares



DISCIPLINE: EDUCATION MUSICALE

Compétences travaillées:

Chanter

-Chanter une mélodie simple avec une intonation juste, chanter une comptine ou un chant par imitation.
-Interpréter un chant avec expressivité.

Écouter, comparer

-Découvrir et comparer des éléments sonores de toute nature.
-Comparer des musiques et identifier des ressemblances et des différences.

Échanger, partager

-Exprimer ses émotions, ses sentiments et ses préférences.
-Écouter et respecter l'avis des autres et l'expression de leur sensibilité.

ORGANISATION TEMPORELLE: 30 séances de 45 minutes par classe

Calendrier: du 15 septembre 2025 au mois de juin 2026

Jours: les lundis et mardis matin.

Horaires

LUNDI

MARDI

9h30-10h15

CE1 6

CE2 9

10h20-11h05

CE1 7

CP 5

11h10-11h45

CP 4

CP/CE2 8

Lieu des séances: Salle de musique de l'école Julie-Victoire DAUBIE

Références:

-Projet ADAGE ci-joint
-Paroles de chants
-Programmes Cycle 2: Education musicale

PROJET MUSIQUE CYCLE 3 2025-2026

CLASSES CONCERNÉES:
CM1 10; CM1 11; CM1/CM2 12

THEME: Lecture musicale

Partenaire: Le conservatoire de Musique de Lyon-
Intervenante: Katherine Clares



DISCIPLINE: EDUCATION MUSICALE

Compétences travaillées:

Chanter et interpréter

-Reproduire et interpréter un modèle mélodique et rythmique.

-Interpréter un répertoire varié avec expressivité.

Écouter, comparer et commenter

-Découvrir et comparer des éléments sonores issus de contextes variés, artistiques ou naturels.

-Identifier et nommer ressemblances et différences dans deux extraits musicaux.

-Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre musicale dans une aire littéraire.

Échanger, partager et argumenter

-Argumenter un jugement sur une musique.

-Écouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité.

ORGANISATION TEMPORELLE: 30 séances de 50 minutes par classe

Calendrier: du 15 septembre 2025 au mois de juin 2026

Jours: les lundis après-midi.

Horaires

MARDI

14h15-14h55

CM1 10

14h55-15h45

CM1/CM2 12

15h45-16h40

CM1 11

Lieu des séances: Salle de musique de l'école Julie-Victoire DAUBIE

Références:

-Projet ADAGE ci-joint
-Programmes Cycle 3: Education musicale

La prévention et lutte contre le harcèlement :

- Pour les classes de CP et CE1 : une séance de sensibilisation à ce qu'est le harcèlement est prévue en plus des 6 heures d'Education Morale et Civique programmées dans le respect des Programmes Officiels.
 - Pour les classes de CE2, CM1 et CM2 : une séance sur l'empathie (définition, identification, appropriation...) est prévue en plus des 6 heures d'Education Morale et Civique programmées dans les Programmes Officiels.
- Ces séances s'appuient sur des diaporamas supports à des échanges, l'établissement de concepts...



Le programme EVAR et la sensibilisation à la vie affective :

- « EVAR » signifie *Éducation à la Vie Affective et Relationnelle*.
- Les objectifs :
 - **Connaître et respecter leur corps**, comprendre les émotions, apprendre à exprimer ce qu'ils ressentent.
 - **Développer le respect de soi et des autres**, favoriser le « vivre ensemble », la tolérance et l'empathie.
 - **Prévenir les violences, discriminations et stéréotypes** (notamment liés au genre), promouvoir l'égalité, le respect du consentement et du corps d'autrui.
 - **Favoriser le bien-être et l'écoute**, donner aux élèves des repères pour comprendre leurs relations, leurs émotions, et construire des relations saines.
 - Ce programme répond à un besoin de **prévention des violences, harclements, discriminations, inégalités de genre**, mais aussi d'**éducation globale à la vie relationnelle et affective**. Il s'inscrit dans une volonté de donner à tous les élèves, dès le plus jeune âge, des repères pour le respect, le consentement, l'égalité et le bien-être.

Mmes Fouletier et Bonnet interviendront auprès de tous les élèves de CM2 en Mars 2026 sur 2 séances pour accompagner les élèves sur leur questionnement lié au sujet de la vie affective et de l'empathie.

Le périscolaire et les activités qui y sont proposées (temps méridiens et temps du soir) :

PEP'S :

AHE	Lyon Nature	Fabien NUTI - 04 72 69 47 62 - fabien.nuti@mairie-lyon.fr	Car	Les petites bêtes des sous-bois	Les petites bêtes des sous-bois	Cycle 2	1	19/03/2026	1 groupe de 12 enfants	10h - 11h30	Le lieu de rendez-vous se situe devant le portail de la Ferme Lambert. Métro A, station Masséna et/ou Bus C1 ou C6 ou 27 ou 38 arrêt Parc Tête d'Or/Duquesne.
PM	Lyon Olympique Echecs	Gilles d'Aranda	-	Les Cavaliers du midi	Les Cavalierades du midi	Cycle 2	12	Du 24/02/26 au 31/03/26 et du 21/04/26 au 26/05/26	10 ou 12 enfants élémentaire sur inscription	12h-14h	Les mardis dans l'ALAE 2 * 10-12 enfants Tirage au sort si trop d'enfants
AHE	Direction des Sports	Estelle Hanras - 06 24 98 31 23 - estelle.hanras@mairie-lyon.fr	-	Matinée sportive et ludique	Matinée sportive et ludique	Cycle 2 et 3 (à partir du CE2)	1	Mercredi 05 Novembre 2025	1 groupe de 12 enfants maximum	9h30 - 11h30	Palais des Sports de Lyon Gerland 350 Avenue Jean Jaurès, 69007 LYON 12 C3 - 9h30-11h30
AHE	Musée de l'Automobile - Henri Malartre	Charline Grimaldi - 04 72 42 98 27 / 04 26 99 63 31 - publics.malartre@mairie-lyon.fr	Car	Visite contée : "La voiture de Camille"	Visite contée : "La voiture de Camille"	Cycle 1 et 2	1	Mercredi 22 avril 2026	1 groupe de 15 enfants maximum	10h - 11h30	Musée de l'automobile Henri Malartre : 645 rue du musée 69270 Rochetaillée-sur-Saône 1* 15 C2 - 10h-10h45
PEPS	Les écorthés	Frédérique Seyve 0682606397 lesecorches.danse@gmail.com]	-	À la découverte de nos émotions dansées	À la découverte de nos émotions dansées	Cycle 1	3	Du jeudi 6 novembre 2025 au jeudi 15 janvier 2026	1 groupe de 15-20 enfants	17h15 - 18h15	Dans l'ALAE 1* 15-20 C1
PEPS	Les écorthés	Frédérique Seyve 0682606397 lesecorches.danse@gmail.com]	-	La ponctuation du corps	La ponctuation du corps	Cycle 2	3	Du jeudi 22 janvier au jeudi 2 avril 2026	1 groupe de 15-20 enfants	17h15 - 18h15	Dans l'ALAE 1* 15-20 C2
PEPS	Les écorthés	Frédérique Seyve 0682606397 lesecorches.danse@gmail.com]	-	Notre grand voyage découverte et richesse du monde	Notre grand voyage découverte et richesse du monde	Cycle 3	11	Du mardi 21 avril au mardi 30 juin 2026	1 groupe de 15-20 enfants	17h15 - 18h15	Dans l'ALAE 1* 15-20 C3
PM	Lire et Faire Lire	Marie-Benoîte Sanglerat	-			Cycle 1	6	Le lundi à 13h00	1 groupe de 6 enfants	13h - 13h30	Dans l'ALAE
PM	Lire et Faire Lire	Claudine Aigueperse	-			Cycle 2	6	Le mardi à 13h00	2 groupe de 6 enfants	13h - 13h30	Dans l'ALAE
PEPS	Lire et Faire Lire	Sergyl Lafont	-	Lecture en musique		Cycle 1	6	Le jeudi à 17h15	3 groupe de 6 enfants	17h15 - 18h15	Dans l'ALAE
PM	Ambassadrice du Livre	Cali Decreux		Lecture		Elem				16h45 - 18h30	Dans l'ALAE
PEPS	Ambassadrice du Livre	Cali Decreux		Projet manga		Elem				12h00 - 14h00	Dans l'ALAE

Chaque groupe hétérogène composé de parents, d'enseignants, d'Atsem, d'Asep a pu tourner dans les différents espaces et aller à la rencontre des projets de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h10.

A Lyon, le 4 novembre 2025

Le secrétaire de Séance,

La directrice

Mme Patriarca

Mme

Patriarca

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Education nationale
- Madame Lecluse, adjointe à l'enfance et l'Education de la Mairie de Lyon 7^{ème}
- Madame Marcourt Chedeville, Responsable du secteur de Gerland à la Direction de l'Education de la Ville de Lyon
- Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves.
- Monsieur le DDEN
- Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe enseignante.
- Mesdames et monsieur les AESH
- Mesdames les ATSEMs
- Mesdames et Monsieur les ASEP
- Messieurs les directeurs du périscolaire